FRANCE – Les Académies contestées

Par

Publié le 04/02/2003

Quatre députés de l'opposition réclament la création d'une commission d'enquête parlementaire sur les deux rapports consacrés aux OGM émis par les Académies de Science et de Médecine (cf. Inf'OGM n°38). Yves Cochet (Vert), Geneviève Perrin-Gaillard (PS), Chantal Rodrigo (non inscrite) et Jean-Claude Lefort (PC) mettent en cause l'impartialité des deux Académies. « Les Académies ont choisi des scientifiques partisans des OGM et certains d'entre eux ont des liens marqués avec les fabricants de semences », dénonce Jacques Nikonoff, président d'Attac. « Il est normal de faire appel à des spécialistes des OGM et donc à des semenciers », répond le Pr R. Douce, responsable du rapport de l'Académie des Sciences et longtemps directeur d'une unité de recherche cofinancée par Aventis. Jacques Testart, directeur de Recherche à l'INSERM, se demande « combien, parmi ces académiciens, savent-ils que les plantes transgéniques sont obtenues de façon aléatoire, par bombardement de gènes, sans qu'on sache combien de gènes pénètrent dans la cellule, s'intègrent au génome, ni en quelle région de l'ADN ? […] Combien savent-ils qu'aucun assureur ne veut couvrir le risque de ces cultures ? Combien connaissent la distance de dissémination des pollens ?… ». Quant à l'Académie de Médecine, l'Observatoire de Vigilance et d'Alerte Ecologique (OVALE) estime que « le communiqué de l'Académie n'est étayé par aucune étude nouvelle ».

Par ailleurs, le Ministre de la Recherche, C. Haigneré et de l'Education Nationale, L. Ferry ont dénoncé les menaces physiques dont aurait été sujet R. Douce et ont affirmé : « le manquement au respect des personnes (...) n'est jamais qu'un aveu d'ignorance ou de faiblesse dans l'argumentaire de ceux qui s'y livrent ». Aucune plainte pour menace n'a encore été déposée.

Adresse de cet article : https://infogm.org/article_journal/france-les-academies-contestees/